

PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL EN EPS

Années
scolaires
2016-2019

Le plan d'action départemental en EPS prend en compte :

1. Les instructions officielles et les textes d'orientation parmi lesquels :
 - La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École
 - La circulaire de rentrée n°2016-058 du 13 avril 2016
 - Les textes concernant les parcours des élèves
 - Parcours citoyen de l'élève - circulaire du 20-06-2016
 - Parcours éducatif santé – circulaire du 28-01-2016
 - Le programme de l'enseignement moral et civique – arrêté du 12-06-2015
2. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret du 31-03-2015)
3. Le programme de l'école maternelle (arrêté du 18-2-2015) et les programmes des cycles 2 et 3 (arrêté du 09-11-2015)
4. Le projet académique 2013-2017
5. Les textes officiels organisant les missions des conseillers
6. Les spécificités de notre département
7. La continuité et l'enrichissement des actions engagées depuis plusieurs années

Les points d'appuis pour l'élaboration du PAD 2016-2019

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

- Les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de 2 ans révolus... (art 8)
- L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. (art 10)
- Les contenus et l'enseignement de l'EPS sont de la responsabilité de l'EN. Le sport scolaire participe de la nécessaire complémentarité avec les pratiques péri et extrascolaires (art 11)
- L'éducation à la santé et à la citoyenneté (art 12)
- La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité (art 13)
- Mettre à disposition des écoles...une offre diversifiée de services numériques... (art 16)
- L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire (art 42)
- Il est constitué... un conseil école collège (art 57)
- Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (art 66)

Natation, enseignement dans les 1^{er} et 2nd degrés

- Obtention pour tous les élèves en fin de cycle 3 de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (décret du 7 juillet 2015)
- Attendus de fin de Cycle 2 et 3 pour le champ d'apprentissage 2
- Circulaire sur la natation scolaire du 7 juillet 2011 :
 - Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.
 - Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé et aussi favoriser l'accès aux pratiques sociales, sportives et de loisirs.
 - Cet enseignement commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Le projet académique 2013-2017

RÉUSSITE

- Assurer la mise en place des fondamentaux de l'école
- Renforcer la continuité école-collège au sein de réseaux pédagogiques du socle
- Généraliser les outils numériques et leurs usages pédagogiques
- Faire connaître et développer les innovations pédagogiques

INSERTION

- Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté

SOLIDARITÉ

- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap

COOPÉRATION

- Mieux accompagner et suivre écoles et établissements dans le souci de l'équité territoriale
- Accompagner les personnels dans leur entrée dans le métier
- Accompagner les personnels tout au long de leur carrière par la formation et le conseil
- Renforcer les partenariats confiants avec les collectivités
- Développer les partenariats de proximité

La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2016

- Une cohérence globale de l'école au collège
 - ...les contenus d'enseignement, leur organisation et leur évaluation au cours de la scolarité obligatoire ont été redéfinis et articulés de manière cohérente.
 - Le niveau de maîtrise de chacune des composantes du SCCC est apprécié, en fin de cycle, selon une échelle de référence comportant 4 échelons
- L'accompagnement et la formation de chaque professeur, mais aussi des équipes, constituent donc des enjeux majeurs.
- Le Cycle 2... La maîtrise des langages, et notamment de la langue française, y constitue l'objet d'apprentissage central, dans tous les enseignements.
- Contribuer activement à la lutte contre les inégalités sociales
- Accompagner la scolarisation des élèves à besoins particuliers
- Mobiliser le parcours citoyen au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'école
- Renforcer la transmission des valeurs de la République

6 objectifs prioritaires dégagés à partir de ces points d'appuis et des spécificités de notre département

Permettre la mise en œuvre des apprentissages en EPS dans le cadre des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Pour les élèves

- Veiller à un horaire de pratique en EPS conforme aux nouveaux programmes
- En natation, amener chaque élève quittant l'école primaire au niveau de compétence défini par les programmes (attendus de fin de cycles)

Pour les élèves et les enseignants

- Favoriser l'enseignement de l'EPS aux élèves en situation de handicap

Pour les enseignants

- Développer les liaisons inter-cycles, intra-cycles en EPS et assurer la continuité des apprentissages, avec une attention particulière sur la liaison école/collège
- Renforcer la formation des enseignants en s'appuyant sur les pratiques numériques

Pour les conseillers pédagogiques

- S'approprier la logique des programmes et son articulation avec le socle commun

Accompagner les pratiques en EPS des enseignants, plus particulièrement celles des enseignants débutants

Pour les enseignants

- Favoriser l'élaboration de séquences d'apprentissage au regard des attendus des programmes
- Construire des situations problème et tâches complexes
- Accompagner spécifiquement les enseignants débutants (concevoir, conduire, réguler une séance d'EPS)
- Concevoir des outils pédagogiques, accompagner leur diffusion, faciliter leur accès pour les enseignants
- Favoriser et accompagner les projets à dominante EPS d'école, de cycle, de classe.

Pour les conseillers pédagogiques

- Repérer des personnes ressources
- Augmenter le nombre d'enseignants titulaires du CAFIPEMF EPS

Favoriser une ouverture culturelle et diversifiée par un accès à différentes activités physiques sportives et artistiques

Pour les élèves

- Participer au parcours d'éducation artistique et culturelle

Pour les enseignants

- Maintenir une offre de pratique diversifiée
 - Équilibrée sur les 4 champs d'apprentissage à l'EPS
 - En utilisant les opportunités locales
 - En privilégiant les secteurs défavorisés (secteur rural, éducation prioritaire)
- Soutenir et développer les pratiques artistiques (danse contemporaine)
- Accompagner et réguler les actions en partenariat et particulièrement avec l'USEP dans le cadre de la convention départementale

Développer une éducation à la santé, à la sécurité, à la responsabilité, à la citoyenneté

Pour les élèves

- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'engager en toute sécurité de manière raisonnée
- Construire un comportement éco-responsable

Pour les enseignants

- Mettre en œuvre le parcours santé et le parcours citoyen
- Prévenir et lutter contre la violence et les discriminations
- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap
- Aider au développement des associations sportives scolaires
- Éduquer au respect de l'environnement

Faire entrer l'EPS dans l'ère du numérique

Pour les élèves

- Mettre l'outil numérique au service des apprentissages en Éducation physique

Pour les enseignants

- Encourager la consultation du site EPS
- Proposer des outils pédagogiques sous forme numérique
- Mettre l'outil numérique au service des apprentissages

Pour les conseillers pédagogiques

- Développer et entretenir le site EPS
- Se former aux techniques du numérique
- Réactualiser et faire évoluer les publications pour intégrer des outils numériques
- Illustrer les publications par des supports numériques
- Développer l'accès à Médiacad, et son utilisation

Permettre un enseignement en toute sécurité

Pour les enseignants

- S'assurer du respect de la réglementation en matière d'enseignement et d'encadrement de l'EPS
- Assurer le suivi des lieux de pratiques spécifiques et la gestion du matériel
- Favoriser l'enseignement des pratiques de pleine nature en intégrant dans l'enseignement des comportements de coopération, de prise de responsabilité et de sécurité

Pour les conseillers pédagogiques

- Conseiller et accompagner les collectivités locales territoriales pour la construction et l'entretien des lieux de pratiques physiques

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, 4 TYPES D'ACTIONS SONT ENVISAGÉES

- Les actions de formation
- Les actions structurantes
- La production et l'accompagnement d'outils pédagogiques
- Les actions en partenariat

Les actions de formation

Certains points doivent faire l'objet d'une attention particulière.

- Le savoir nager doit être validé en fin de cycle 3 par l'Attestation Scolaire du Savoir Nager
Pour cela il s'agit :
 - d'évaluer les attendus de fin de cycle 2 et 3 et de favoriser la liaison avec le collège
 - d'actualiser les projets de sites et d'orienter l'action pédagogique des BEESAN vers les attendus du savoir nager à l'école
- Proposer, dès le début de la carrière d'enseignant, les outils, des démarches par un accompagnement spécifique.
- Favoriser l'enseignement des activités physiques et artistiques du champ d'apprentissage 3, développer la démarche de création en danse contemporaine
- Respecter sa santé et sa sécurité, mettre en œuvre les parcours santé et citoyen. Favoriser les APPN, support privilégié pour travailler cette compétence : vélo (APER), escalade, canoë, orientation...
- Favoriser les liens entre EMC et EPS
- Organiser une continuité des apprentissages et des évaluations pour le cycle 3

Au niveau départemental pour les enseignants

- Stages directeurs (partenariat, sorties, règlementation, agréments...)
- Formation initiale
- Animations départementales (escalade, vélo, canoë, danse...) envisager une augmentation du nombre d'animations pédagogiques départementales au regard des besoins spécifiques.
- Ateliers de pratique avec l'USEP (activités à encadrement renforcé, activités artistiques). Se situant hors temps scolaire, sans être diplômant, s'appuyant sur le bénévolat des stagiaires et de l'encadrement, répondant à des besoins de formation et de taux d'encadrement, les ateliers de pratique ne doivent cependant pas se substituer aux actions du plan départemental de formation.

Au niveau départemental pour les CP EPS

- Formation des CP EPS (aide à la prise de fonction des nouveaux conseillers pédagogiques en EPS)
- Stage départemental sur des thèmes répondant aux priorités nationales (ASSN, outils numériques, continuité des apprentissages pour chaque cycle) et au PAD (danse contemporaine, APPN)
- Recherche didactique - rédaction de livrets pédagogiques en intégrant au maximum les outils numériques.
- Rechercher une harmonisation des contenus, des démarches pédagogiques et des évaluations pour le cycle 3.
- Formations communes USEP/UNSS/DSDEN

Au niveau des circonscriptions

- Programmation d'animations pédagogiques EPS permettant la mise en œuvre des priorités du PAD
- Organisation de sessions d'agréments des intervenants extérieurs bénévoles
- Aide et suivi des enseignants débutants dans les classes
Le suivi de chaque enseignant débutant doit contenir un temps consacré à l'EPS : préparation et/ou observation de séances
- Aide et suivi des PE pour favoriser la mise en œuvre de projets EPS
- Visite et suivi des intervenants rémunérés dans le cadre des agréments
- Formations de proximité PE/PLC sur le cycle 3

Les actions structurantes

Ce sont des rencontres inter classes, organisées par les conseillers pédagogiques de circonscription

Le rôle des rencontres de circonscription

- Permettre aux enseignants :
 - d'élaborer des programmations dans chaque champ d'apprentissage.
 - de construire des séquences d'apprentissage, d'évaluer les acquis des élèves, en s'appuyant sur les documents d'accompagnement (Édusarthe)
 - de bénéficier d'un temps de formation pratique
 - d'élaborer des projets interdisciplinaires
- Permettre aux élèves de :
 - se confronter à d'autres dans un contexte différent de celui de l'école.
 - donner du sens à leurs apprentissages.
 - développer leur autonomie et leur citoyenneté en leur confiant différents rôles (organisateurs, juges, d'arbitres...)
 - favoriser l'accès à des lieux de pratique de référence (piste d'athlétisme, piscine, salle de danse, dojo...) pour répondre à l'objectif d'ouverture culturelle.

Année 2016/2017

Programmation des actions structurantes dans chaque champ d'apprentissage

Il faudra veiller à réguler et équilibrer, avec les partenaires, les actions sur le cycle 2 et le cycle 3 sur un rythme triennal.

	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée	Adapter ses déplacements à des environnements variés	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel
CYCLE 2	Activités athlétiques Endurance	Orientation	Danse contemporaine	Jeux collectifs Jeux de lutte
CYCLE 3	Activités athlétiques Endurance Biathlon	Orientation vélo	Danse contemporaine	Jeux collectifs Jeux sportifs : balle ovale, Handball Jeux de lutte
Rencontres départementales USEP	Cross OF (partenariat) Cross Allonnes (partenariat) Finale courses régulières Finale pentathlon Golf (partenariat)	Raid et mini raid Petit tour à vélo		Finale rugby Finale basket Finale Handballons'nous (en partenariat avec les fédérations)

Les finales départementales USEP et les actions en partenariat sont le prolongement de temps d'enseignement sur le temps scolaire et souvent de rencontres interclasses.

Pour le cycle 1, des rencontres peuvent exister sous la forme d'ateliers découvertes. Le conseiller pédagogique de la circonscription accompagnera les projets initiés par les équipes enseignantes.

L'USEP propose un calendrier d'actions structurantes répondant aux différents domaines d'apprentissages.

La production et l'accompagnement d'outils pédagogiques

Les livrets « Édusarthe »

Résultat du travail de réflexion en groupes restreints, ils favorisent la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS dans différents domaines d'activités. Ces livrets sont une aide à la mise en place des séquences EPS.

Travaux en cours :

- Gymnastique : vidéos
- Traces au service de l'EPS

Après accord du Directeur Académique, ces travaux sont mis sur le site de la Direction des Services Départementaux et téléchargeables par les enseignants.

Publications existantes :

Jeux de renvoi, jeux de lutte, jeux collectifs, orientation (2012), activités aquatiques, endurance, danse, activités athlétiques : les courses, les sauts, les lancers, engins roulants, EPS 2/4ans (2 tomes), rugby, basket-ball, APER, scolafoot, EPS : organiser les sorties, les agréments des intervenants extérieurs bénévoles.

Dernières publications : gymnastique (livre et livret vidéo), escalade (livret et capsules vidéo) et cyclotechnie.

Outils pédagogiques pour accompagner les actions en partenariat

Toute action en partenariat fera l'objet d'un fascicule pédagogique élaboré par les conseillers pédagogiques, l'USEP et le partenaire sportif. Ce document prendra en compte les programmes de l'école et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

- En lien avec les comités sportifs
Pour 2016/2017 : Handballons'nous
- En lien avec les structures locales :
 - projets en lien avec l'ouverture des nouveaux sites de pratiques : piscines, structures d'escalade, cirques...
 - Randonnée : Perseigne, la Petite Charnie, Sillé le Guillaume, Bellebranche, Cherré Haut Buisson, Forêt de Bercé

Création d'outils pédagogiques locaux

- Cartes d'orientation et parcours de découverte et de protection de l'environnement EDD (réactualisation sur Montbizot, finalisation de nouvelles cartes et documents pédagogiques sur le bois des Cornuères, Vibraye, St Mars la Brière, Bellebranche, Banjan, Allonnes, Guécélard...)

Outils pédagogiques à l'usage des formateurs

Afin d'améliorer la mise en place et l'harmonisation des actions de l'équipe EPS1, des groupes de travail sont constitués pour confronter les expériences et décider de stratégies.

Ces travaux de mutualisation concernent essentiellement la préparation des animations pédagogiques, les contenus et déroulement des actions structurantes et des agréments des intervenants extérieurs.

Création d'outils numériques

Faire rentrer l'EPS dans le monde du numérique : formation des CP EPS.

Faciliter l'accès aux informations pédagogiques et réglementaires liés à l'enseignement de l'EPS : amélioration du portail du site EPS1.

Parcours (filmés) piétons et vélos pour travailler l'APER.

Parcours (filmés) pour préparer les rencontres vélos (Brûlon, La Suze, Le Mans : centre des étangs chauds).

Films des livrets (escalade, gymnastique).

Les actions en partenariat

De nombreux projets existent impliquant les collectivités territoriales, les associations des mouvements sportifs et culturels. Répondant à un besoin d'ouverture de l'école vers son environnement physique, humain, social, ils sont à accompagner afin qu'ils s'intègrent dans les projets d'école en cohérence avec les programmes de l'Éducation Nationale.

Les actions s'inscriront dans le cadre de conventions signées entre le (ou les) partenaire(s) concerné(s) et la Direction Académique. Ces conventions clarifieront les relations et rôles de chaque partenaire.

Les points de vigilance

- les sollicitations des mouvements sportifs et culturels restent sous le contrôle des équipes pédagogiques
- les animations sportives dans le cadre d'un partenariat ne se substituent pas aux apprentissages en EPS
- les différentes actions départementales doivent avoir un lien avec les différents événements sportifs ou culturels nationaux et/ou mondiaux et se répartir sur les 3 années du PAD

Les obligations

Ces actions doivent :

- contribuer aux apprentissages des élèves en EPS
- être accompagnées et construites dans le cadre d'un projet pédagogique cohérent avec les textes officiels
- apporter une aide là où s'expriment des besoins prioritaires (REP+/REP, secteur rural)
- favoriser l'équité (structures, matériel, transport ...)

Les finalités

Lorsque ces actions en partenariat se terminent par des rencontres, une attention sera portée :

- à la conformité des textes officiels
- à la participation des élèves en situation de handicap
- au respect des différences notamment de l'égalité fille/garçon en lien avec l'Enseignement Moral et Civique
- à la participation active des élèves à l'organisation et au respect des codes (fair-play, arbitrage)
- à l'éducation à la responsabilité et à l'autonomie dans le cadre du parcours citoyen
- à l'éducation à la santé permettant à l'élève de mieux connaître son corps dans le cadre du parcours santé
- à la construction du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel

Projets en cours

- l'USEP
- l'UNSS
- le suivi du partenariat avec les Comités départementaux sportifs
- le suivi du partenariat avec Ouest Sports Loisirs
- le suivi du partenariat avec Maine Sports et Loisirs
- l'association Parcours du cœur